RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00588
Numéro SIREN : 819 923 228
Nom ou dénomination : Onedirect Holding - ODH

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2016 sous le numéro de dépôt A2016/002574

442964

Dénomination : Onedirect Holding - ODH
Adresse : 58 avenue de Rivesaltes 66240 Saint-esteve -FRANCE-

n° de gestion : 2016B00588
n° d'identification : 819 923 228

n° de dépôt : A2016/002574
Date du dépôt : 29/04/2016

Pièce : Rapport du commissaire désigné en application de l'article L.228-39 du code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations u 28/04/2016

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN (P-O)

442964

Mathieu Ciron
5, cours d'Alsace Lorraine
33000 Bordeaux
Téléphone : + 33 (0) 6 51 15 00 72
mciron@cpa-groupe.fr

ONEDIRECT HOLDING - ODH

Société par Actions Simplifiée à associé unique

58, avenue de Rivesaltes
66240 SAINT-ESTEVE

Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations

Décisions de l'Associé unique du 10 mai 2016 – 10ème résolution

ONEDIRECT HOLDING - ODH

Société par Actions Simplifiée à associé unique

58, avenue de Rivesaltes
66240 SAINT-ESTEVE

Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations

Décisions de l'Associé unique du 10 mai 2016 – 10ème résolution

A l'associé unique,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du code de commerce qui nous a été confiée par vos soins en date du 19 avril 2016, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire convertible qui vous est proposé. Votre société projette d'émettre un emprunt obligataire par création de 8 545 222 obligations convertibles en actions ordinaires (OC) au prix de 1,04 € par OC, réservé aux sociétés :

- Banque Populaire Développement III (à proportion de 1 147 604 OC) ;
- Naxicap Rendement 2018 (à proportion de 1 147 604 OC);
- Naxicap Opportunities I (à proportion de 3 846 153 OC) ;
- Naxicap Opportunities IV (à proportion de 961 538 OC) ;
- BNP Développement (à proportion de 1 442 323 OC) ;

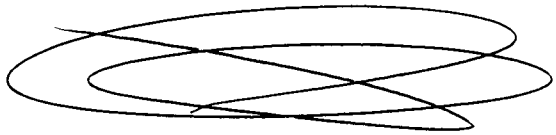
L'état de l'actif et du passif de la société au 26 avril 2016, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il nous appartient, sur la base nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'associé unique. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Bordeaux

Le 28 avril 2016



Mathieu CIRON

Commissaire aux apports

Onedirect Holding - ODH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €

Siège social : Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes

BILAN D'OUVERTURE

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net		Capital Social	1.000 €
		Dettes LMT	
Trésorerie	1.000 €		
TOTAL	1.000 €	TOTAL	1.000 €